



Le nouveau cadre mondial pour la biodiversité et l'implication des acteurs économiques en France – A37

Vendredi 14 octobre - 9h00 **Amphithéâtre**

Échanges inspirants 1h30 150 places Découverte

Organisateur : ORÉE Animé par : Sylvie GILLET, ORÉE

Intervenants : Patricia SAVIN, ORÉE | John SABET, Business for Nature | Didier BABIN, CIRAD | Cyrille BARNERIAS, OFB



82 inscrits

Problématique

Les acteurs économiques sont à la recherche d'approches concrètes et matérielles afin de mieux intégrer dans leurs opérations amont et aval des objectifs globaux de protection et de restauration de la biodiversité. Cette préoccupation de relier objectifs globaux et pressions sur la biodiversité rejoint la cible 15 du projet de Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (GBF) qui, pour la première fois, implique spécifiquement les entreprises. À cette occasion, de nouveaux acteurs intermédiaires ont émergé sur la scène internationale comme Business for Nature, coalition de réseaux internationaux et nationaux, tandis que les instances plus anciennes comme la Global Partnership for Business & Biodiversity se repositionnent. Les pays, après la COP15, devront proposer une stratégie et un plan d'action national pour la biodiversité et/ou des cibles nationales alignées avec le cadre mondial. Ils pourront s'appuyer sur les engagements volontaires des entreprises.

La France, déjà pionnière, a anticipé ces nouvelles demandes et transformations d'une économie pro-nature. Elle pourra utilement intégrer la contribution de la Plateforme de

l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité (PIFEB) <https://entreprises-biodiversite.fr/> qui permettra de se repérer dans ce foisonnement d'approches et de contributions.

Objectifs

Quand nous retraçons l'évolution des accords-cadres mondiaux de la Convention sur la diversité biologique, nous remarquons qu'au cours des premières COP, les acteurs économiques n'étaient que très peu mentionnés. Or, comment peuvent-ils s'intéresser à la biodiversité si aucun texte ne prévoit leur mobilisation ? L'émergence de réseaux d'entreprises tels que Business for Nature a permis de repositionner le secteur économique et de l'impliquer encore davantage dans la transition écologique. Seulement, l'engagement volontaire des entreprises ne suffit pas. C'est pour cela que Business for Nature a lancé la campagne [Make it Mandatory](#) qui œuvre pour une évaluation et une divulgation obligatoire des impacts et dépendances des entreprises sur la biodiversité à l'échelle internationale. Ceci, dans le but d'accélérer la création de standards et une harmonisation à l'échelle mondiale. L'intégration politique de ces enjeux est également un élément crucial. Cette intégration doit se faire en mobilisant non seulement les ministres de l'environnement mais aussi les chefs d'État et les premiers ministres.

Une autre question centrale est celle du financement. Le budget de l'État français alloué à la transition écologique est de [50 milliards d'euros](#). Pour donner un ordre de grandeur, cela correspond approximativement au montant des subventions « néfastes » de l'Allemagne (c'est-à-dire tournées vers des secteurs ayant un impact négatif sur la biodiversité). La redirection de ces subventions néfastes vers une planification écologique du territoire serait une solution adéquate.

La séparation humains/biodiversité est un défi à mener en parallèle. Nous avons tendance à oublier que l'être humain fait partie de la biodiversité et qu'au sein de nos activités, celle-ci est à l'origine de plus de 50 % du PIB mondial. Il est essentiel d'esquisser de nouveaux imaginaires pour l'avènement de sociétés véritablement alternatives. Ceux-ci pourraient être portés par une classe « écologique », formée à travers l'éducation et la sensibilisation. Cette classe écologique gagnerait particulièrement à être intergénérationnelle, selon Cyrille Barnerias.

Messages clés

- Importance de la mobilisation du secteur privé afin de parvenir à un accord-cadre ambitieux.
- L'intégration politique des enjeux autour de la biodiversité avec la mobilisation des chefs d'État et des premiers ministres.
- La redirection des subventions dites « néfastes » comme source de financement considérable de la transition.
- La nécessaire formation d'une classe écologique intergénérationnelle défendant de nouveaux imaginaires favorables à la transition vers des sociétés alternatives.

Point de consensus

L'importance de la mobilisation des entreprises pour parvenir à un accord-cadre mondial ambitieux.

Pistes de solutions

L'atelier a mis en évidence la relation réciproque entre la mobilisation du secteur privé et l'établissement d'un accord-cadre ambitieux pour réduire les impacts néfastes des activités humaines sur la biodiversité : les deux vont de pair. Des solutions de financement de la transition ont été soulignées avec la redirection des subventions néfastes.

Pépite

Échange intéressant sur le fait que l'internalisation des coûts associés à l'érosion de la biodiversité va de pair avec l'augmentation des prix, et qu'il est donc nécessaire d'engager certains changements dans la comptabilité pour y remédier. Le contre argument quant à lui s'est articulé autour du coût de l'inaction qui demeure encore bien supérieur à celui de l'action en raison de la tendance inflationniste.

"Il ne faut pas voir la biodiversité comme une source de coûts, mais comme un investissement. 50 milliards d'euros par an est le budget nécessaire pour accompagner le choc de la transition écologique. C'est à peu près l'équivalent du montant des subventions néfastes de l'Allemagne."

[Didier BABIN](#)

"En fonction de l'accord qui sera issu de la [#COP15](#), les États devront mettre en œuvre d'ici 2030 une obligation pour les grandes entreprises et institutions financières d'évaluer et publier leurs impacts et dépendances à l'égard de la nature. Le fait d'envoyer ce signal fort dans un mois mènera à une profonde accélération et une meilleure harmonisation des standards à l'échelle mondiale." John Sabet, [Business for Nature](#)